

France-Villeneuve-Loubet: Telecommunications services

OJ S 67/2021 07/04/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Mairie de Villeneuve-Loubet

Postal address: Hôtel de Ville, place de la République

Town: Villeneuve-Loubet

NUTS code: FR France

Postal code: 06270

Country: France

E-mail: juridique@villeneuve-loubet.fr

Telephone: +33 492026031

Fax: +33 492026023

Internet address(es):

Main address: <http://www.villeneuve-loubet.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.marches-securises.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-securises.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Fourniture de services de télécommunication

Reference number: 21/2021

II.1.2. Main CPV code

64200000 Telecommunications services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La procédure de passation utilisée est: la procédure d'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2-1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Le marché a pour objet la fourniture, pour la commune, de services de téléphonie fixe et mobile; ainsi que d'accès à internet et d'envoi de messages de masse.

En respect de l'article L. 2113-10 du code de la commande publique, le présent marché se décompose en deux (2) lots tels que décrits ci-après.

Les candidats ont la possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Conformément aux articles L. 2125-1, R. 2162-1 et suivants, ainsi que R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique, le marché sera conclu selon la technique d'achat de l'accord cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 360 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Téléphonie fixe — téléphonie mobile — diffusion automatisée de messages en masse

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

64200000 Telecommunications services, 64212000 Mobile-telephone services, 79980000 Subscription services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Sans montant minimal ni maximal.

Conformément aux dispositions des articles L. 2191-1 et suivants du code de la commande publique, l'exécution financière du marché s'opérera dans les conditions suivantes:

Les prestations seront financées sur les fonds propres du budget communal.

Les prestations seront payées au(x) titulaire(s) de chaque lot et au(x) sous-traitant(s) de 1er rang éventuel(s) dans les délais fixés par les articles L. 2192-10, R. 2192-10 et suivants du code de la commande publique; à savoir par mandat administratif, après service fait, à compter de la réception de la demande de paiement transmise par le titulaire à l'acheteur public, dans un délai global de trente (30) jours.

Les modalités d'application de ce dispositif sont précisées par le décret n° 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique — le jugement de ce critère s'opérera par le biais de sous-critères dont le détail figure dans le Dossier de consultation (DCE) tenu à disposition des candidats / Weighting: 60

Quality criterion - Name: Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) / Weighting: 5

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Une reconduction expresse est possible une (1) fois pour une période équivalente à deux (2) ans.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

En application de l'article L. 2112-5 du code de la commande publique, à compter de leur notification, chacun des lots deviendra un marché distinct.

Dans ce cadre, chaque marché prendra effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à partir du 1.1.2022.

II.2. Description

II.2.1. Title

Accès internet

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

64200000 Telecommunications services, 79980000 Subscription services, 72400000 Internet services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Sans montant minimal ni maximal.

Conformément aux dispositions des articles L. 2191-1 et suivants du code de la commande publique, l'exécution financière du marché s'opérera dans les conditions suivantes:

Les prestations seront financées sur les fonds propres du budget communal.

Les prestations seront payées au(x) titulaire(s) de chaque lot et au(x) sous-traitant(s) de 1er rang éventuel(s) dans les délais fixés par les articles L. 2192-10, R. 2192-10 et suivants du code de la commande publique; à savoir par mandat administratif, après service fait, à compter de la réception de la demande de paiement transmise par le titulaire à l'acheteur public, dans un délai global de trente (30) jours.

Les modalités d'application de ce dispositif sont précisées par le décret n° 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique — le jugement de ce critère s'opérera par le biais de sous critères dont le détail figure dans le Dossier de consultation (DCE) tenu à disposition des candidats / Weighting: 60

Quality criterion - Name: Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Offre financière proposée / Weighting: 35

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Une reconduction expresse est possible une (1) fois pour une période équivalente à deux (2) ans.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

En application de l'article L. 2112-5 du code de la commande publique, à compter de leur notification, chacun des lots deviendra un marché distinct.

Dans ce cadre, chaque marché prendra effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à partir du 1.1.2022.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

En respect du code de la commande publique, l'acheteur public a pris la décision d'examiner les offres avant les candidatures.

Dans ce cadre, conformément aux dispositions de l'article R. 2144-4 du code susmentionné, l'acheteur public n'exige que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer un des lots composant le marché public que ce dernier justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner.

L'examen de la candidature s'opérera en respect des articles L. 2141-1 et suivants du code de la commande publique; ainsi que des articles L. 2142-1, R. 2143-1 et suivants, R. 2144-1 et suivants du même code.

L'offre la mieux classée pour chaque lot sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat putatif transmette, sur invitation de l'acheteur public, les documents référencés dans le dossier de consultation.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 21/05/2021 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 21/05/2021 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Le marché sera attribué, lot par lot, soit à un titulaire unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques conjoints ou solidaires.

En cas de groupement, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

En vertu de l'article R. 2151-7 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter, pour chaque lot composant le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

En vertu de l'article R. 2151-7 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter, pour chaque lot composant le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Dans la continuité de la réforme du droit de la commande publique entrée en vigueur au 1.4.2016, les acheteurs publics sont dans l'obligation depuis le 1.10.2018 de procéder à une dématérialisation totale de leurs procédures de marchés publics.

Il sera donc demandé aux candidats de remettre l'intégralité de leur offre par voie électronique via le profil d'acheteur mentionné ci-avant.

Les offres transmises par toute autre voie que la voie dématérialisée seront déclarées irrégulières et rejetées.

La langue dans laquelle les dossiers devront être rédigés est: le français.

En application de l'article R. 2143-16 du code de la commande publique, si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront obligatoirement adresser leurs demandes par voie électronique, via le profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nice

Postal address: 18 avenue des Fleurs

Town: Nice

Postal code: 06000

Country: France

E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr

Telephone: +33 489978600

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Nice

Postal address: 18 avenue des Fleurs

Town: Nice

Postal code: 06000

Country: France

E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr

Telephone: +33 489978600

VI.5. Date of dispatch of this notice

02/04/2021